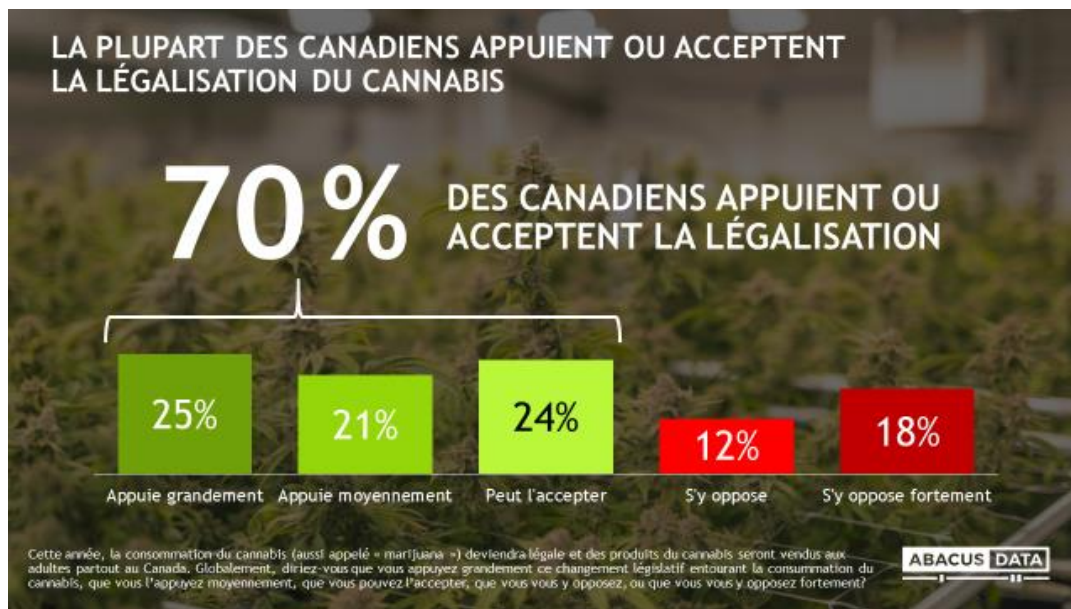


## LES CANADIENS SONT PRÊTS POUR LA LÉGALISATION DU CANNABIS

Texte de Bruce Anderson et David Coletto

En vue de la légalisation, le 17 octobre 2018, de la consommation du cannabis à des fins récréatives, un sondage national auprès de 3 000 adultes canadiens a été réalisé en septembre dernier au nom du [Conseil du cannabis canadien](#) afin de prendre le pouls de l'opinion publique sur la légalisation. En voici les résultats :

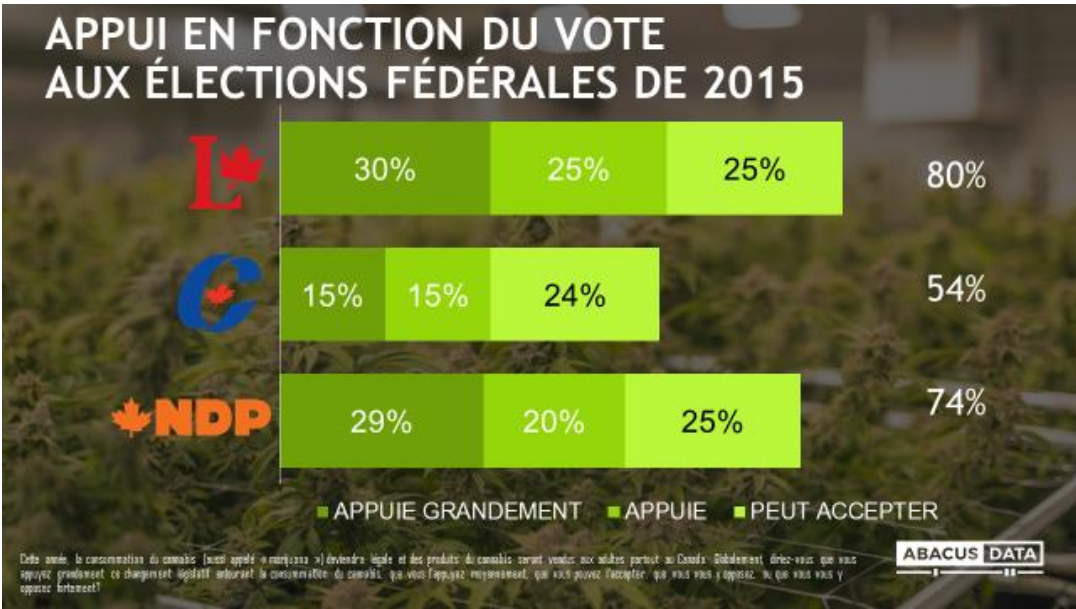
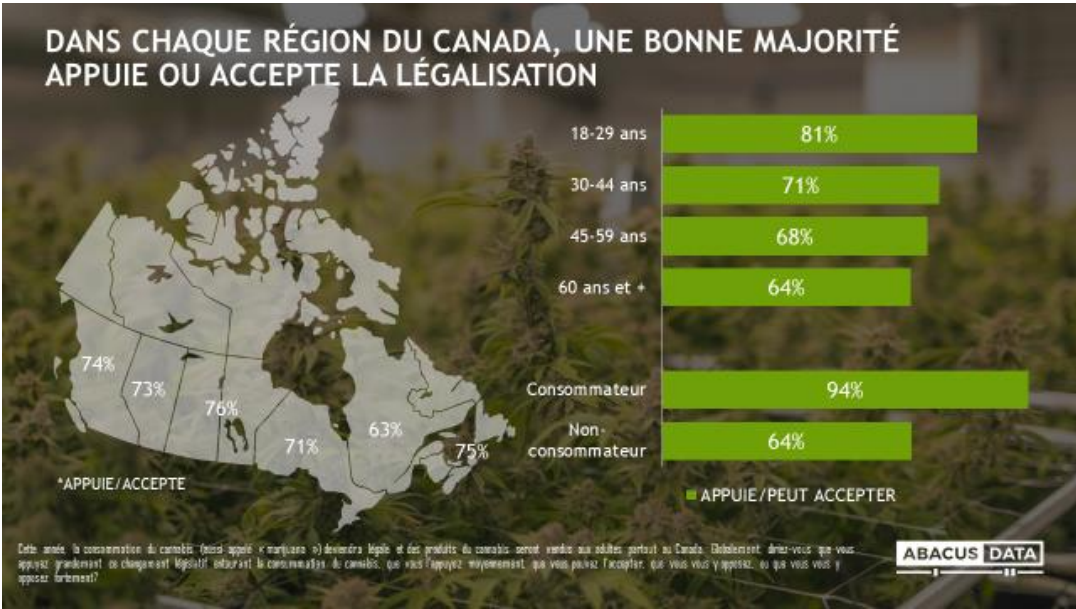
La plupart des gens appuient (46 %) ou acceptent (24 %) la légalisation du cannabis, mais une proportion s'y oppose également (30 %). L'appui incontestable (25 %) remporte toutefois plus de votes que la forte opposition (18 %).



Dans toutes les régions, une majorité de gens appuient ou acceptent la légalisation.

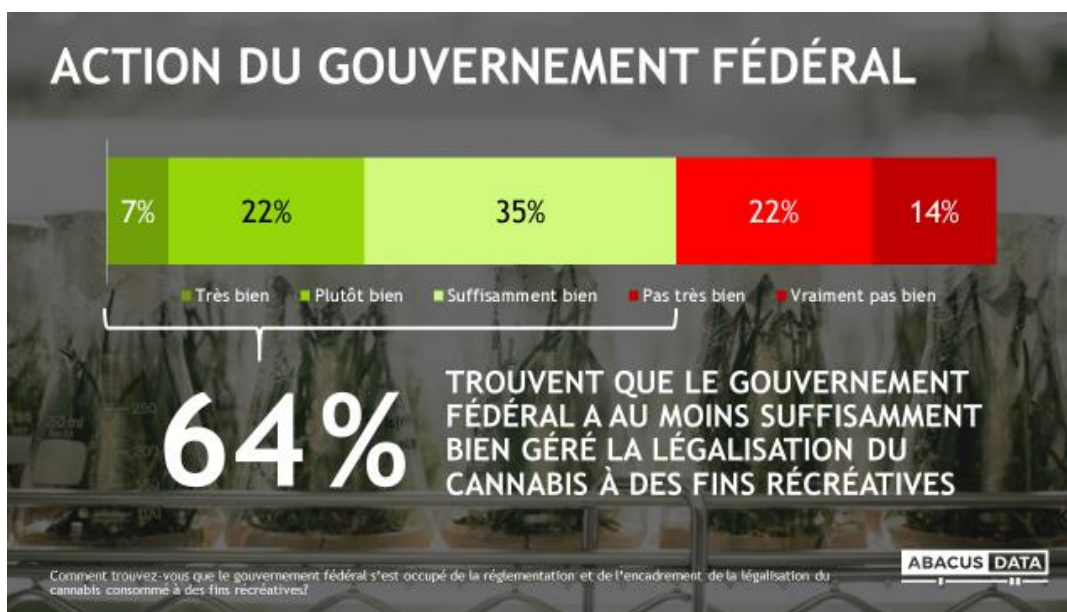
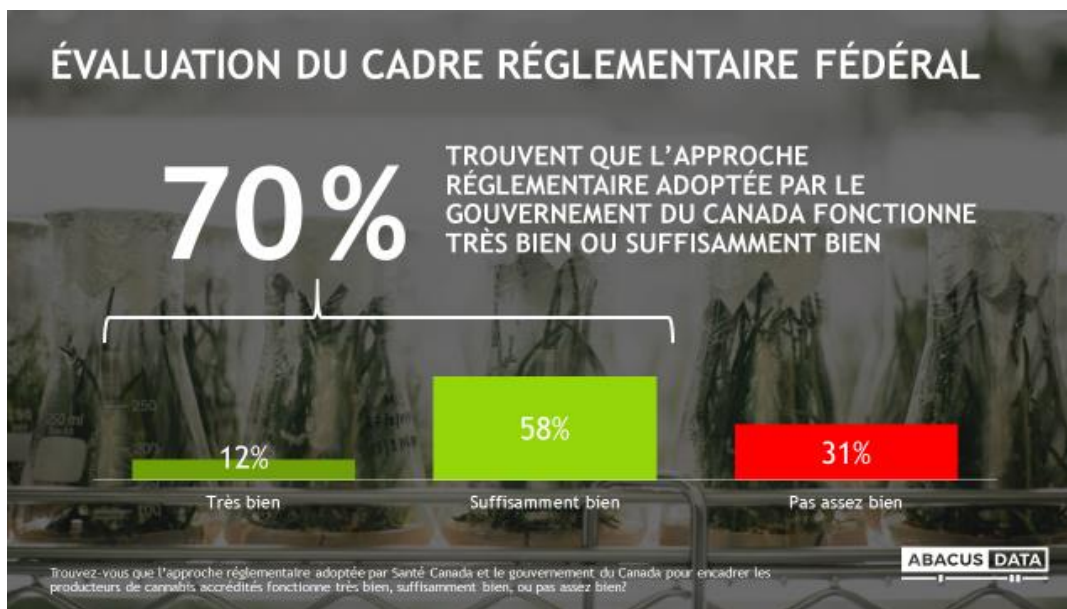
Bien que les jeunes Canadiens soient plus susceptibles d'appuyer ou d'accepter la légalisation du cannabis (81 % des jeunes entre 18 et 29 ans), dans tous les groupes d'âge, au moins 6 Canadiens sur 10 appuient ou à tout le moins acceptent la légalisation. Les consommateurs de cannabis appuient ou acceptent plus largement la légalisation, mais une bonne majorité de non-consommateurs adoptent également cette position.

Les électeurs libéraux et néo-démocrates sont plus en faveur de la légalisation et, dans les deux cas, appuient fortement cette mesure dans une proportion de 30 % environ. Chez les électeurs conservateurs, l'opinion est divisée : seulement un peu plus de la moitié d'entre eux disent appuyer ou accepter cette modification de la loi.



La manière dont les gens perçoivent les politiques et les règlements qui serviront à encadrer la légalisation influence son acceptation au sein de la population. À l'heure actuelle, la majorité

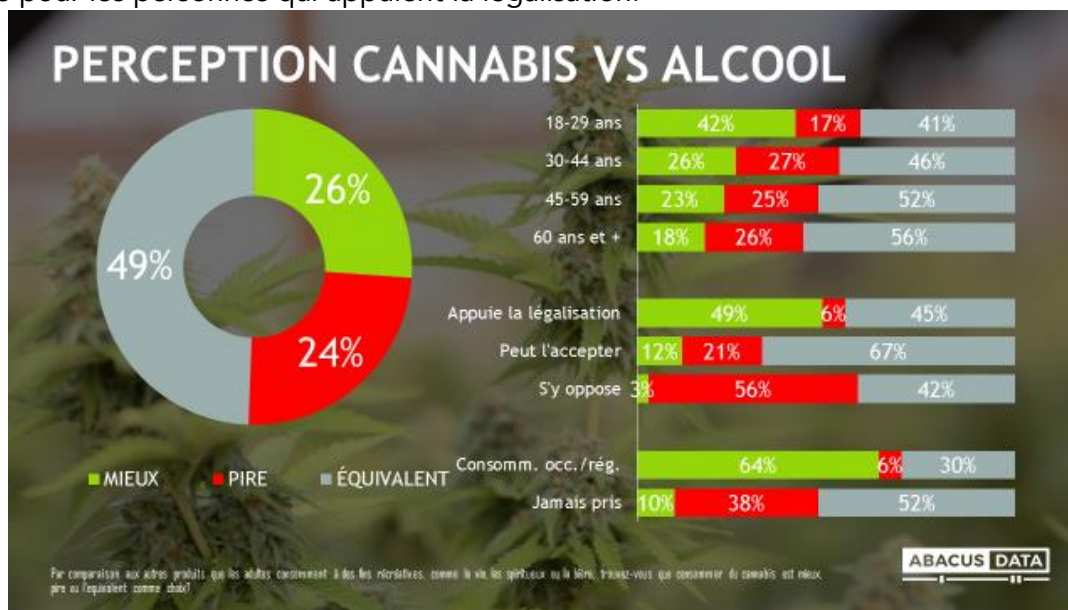
(70 %) croit que l'approche réglementaire adoptée par le gouvernement du Canada fonctionne très bien ou suffisamment bien (y compris 55 % des conservateurs).



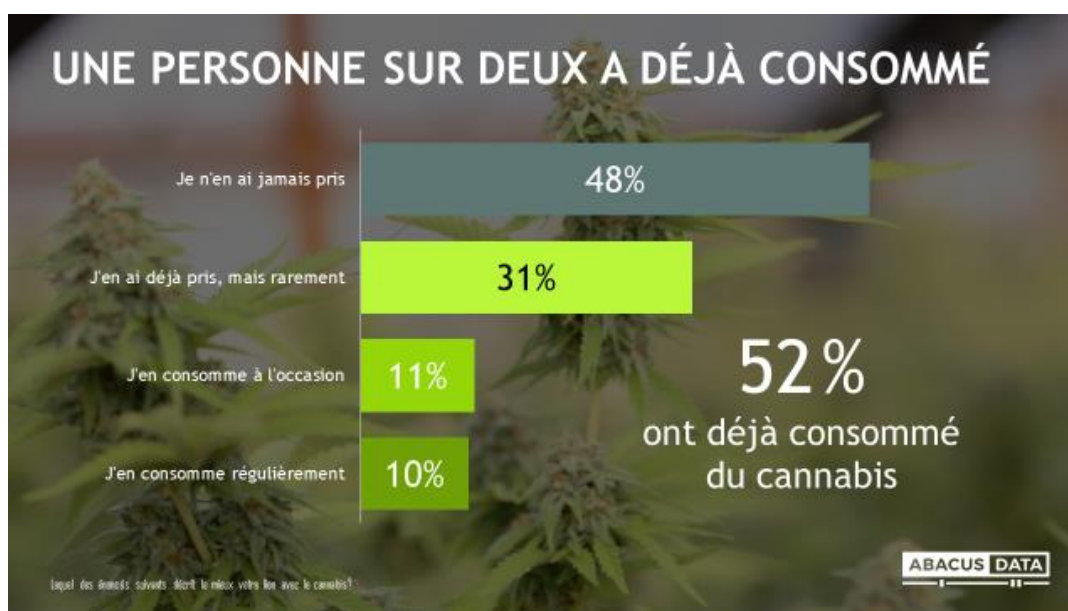
La plupart des gens jugent que consommer du cannabis n'est pas pire que de boire de l'alcool, un fait qui se reflète dans leur attitude envers le cannabis. Pour environ un quart des répondants, le cannabis est même mieux; à l'opposé, toutefois, un autre quart des répondants jugent qu'il est pire. Mais pour la majorité, les deux s'équivalent. Les jeunes sont plus susceptibles de dire que le cannabis est mieux que l'alcool, tandis que les répondants plus âgés

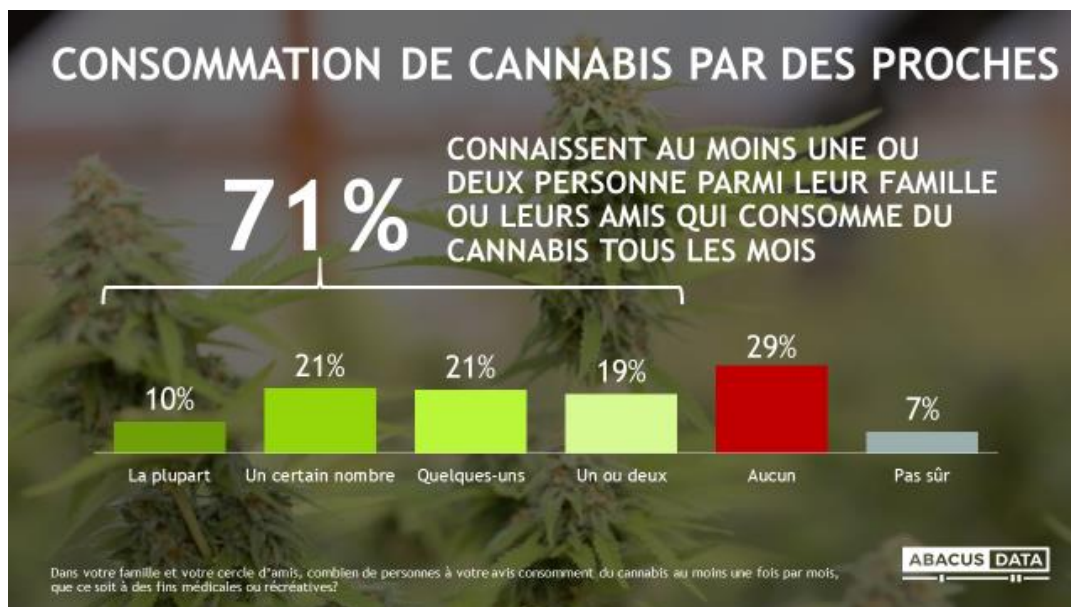


jugent le plus souvent qu'il n'y a aucune différence entre les deux. Cette impression d'équivalence peut s'expliquer du fait que la plupart des Canadiens ont une certaine proximité avec le cannabis (consommation dans l'entourage). Les personnes qui en consomment sont plus susceptibles de répondre que le cannabis est mieux que l'alcool ou équivalent. Il en va de même pour les personnes qui appuient la légalisation.

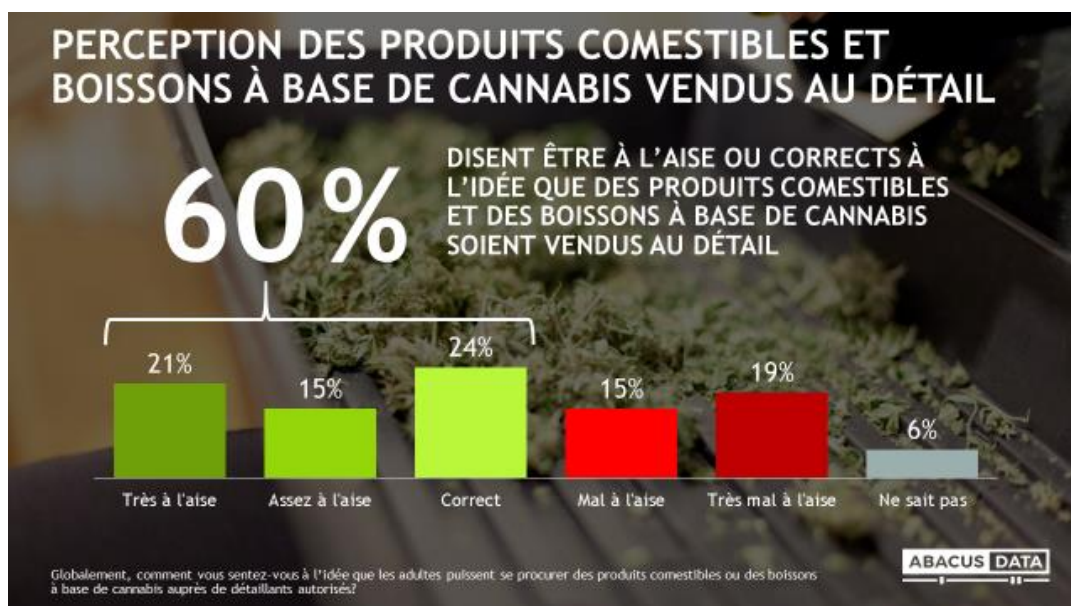


La moitié des répondants a déjà pris du cannabis et 1 personne sur 5 (21 %) disait en prendre régulièrement ou à l'occasion. De plus, 7 répondants sur 10 connaissaient au moins une personne consommant du cannabis tous les mois.





Une majorité de répondants disaient être à l'aise ou corrects à l'idée que les adultes puissent se procurer des produits comestibles ou des boissons à base de cannabis auprès de détaillants autorisés.



## **EN CONCLUSION**

À l'aube de la légalisation du cannabis à des fins récréatives au pays, la majorité des Canadiens, de toutes les régions et de toutes appartenances politiques, appuient ou acceptent le changement.

Cette attitude dominante provient du fait que bon nombre de Canadiens ont déjà pris du cannabis ou connaissent des gens qui en consomment, qu'ils croient que le cannabis n'est pas pire que l'alcool et qu'ils posent un regard positif sur l'approche réglementaire adoptée jusqu'à présent.

Les opinions pourraient évoluer lorsque la légalisation passera de la théorie à la pratique. Toutefois, l'opinion canadienne actuelle sur le changement législatif montre que l'acceptation l'emporte sur l'anxiété.

## **MÉTHODOLOGIE**

Le sondage a été mené en ligne du 4 au 15 septembre 2018, auprès de 3 000 résidents canadiens de plus de 18 ans. Un échantillon aléatoire de panélistes, choisi parmi un ensemble de panels partenaires sur la plateforme d'échange Lucid, a été invité à participer au sondage. Ces partenaires sont habituellement des panels de sondage à double acceptation, mélangés pour éviter de fausser les statistiques, ce qui pourrait se produire si tous les participants provenaient d'une seule source.

La marge d'erreur pour un échantillon aléatoire comparable de même taille sur une base de probabilité est de +/- 1,79 %, 19 fois sur 20.

Les chiffres ont été pondérés en fonction des données du recensement pour s'assurer que l'échantillon corresponde à l'ensemble de la population du Canada, en fonction de l'âge, du sexe, du niveau d'éducation et de la région. L'addition des totaux pourrait ne pas égaler 100 %, car ceux-ci ont été arrondis.